

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 49 (1954)  
**Heft:** 2-3-fr

**Vereinsnachrichten:** Rapport sur l'activité de la Ligue du Patrimoine national en 1953

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cette résolution rappelle que notre Ligue s'opposa dès le début au projet de Rheinau, soutint la pétition du comité hors parti lancée sept ans après l'octroi de la concession, et proposa en vain une solution de compromis à la séance de conciliation réunie par le Conseil fédéral. Elle souligne ensuite que l'initiative, qui implique une mesure rétroactive, soulève des problèmes juridiques et politiques qui ne concernent pas le Heimatschutz. Elle constate que les avis divergent parmi ses membres comme dans l'opinion publique, et, tout en déplorant expressément l'erreur de Rheinau, annonce que l'assemblée d'Olten s'est prononcée pour la liberté de vote.

La presse a, d'une façon générale, commenté cette décision avec compréhension; il en sera sans doute de même parmi nos membres. Ils pourront aller aux urnes en toute liberté d'esprit, sans qu'un mot d'ordre de la Ligue du Patrimoine les mette en conflit avec leur sentiment personnel. Qu'ils votent oui ou non, ils resteront bons Ligueurs!

Théoriquement, il n'est pas encore certain qu'un scrutin ait lieu, puisque le Conseil des Etats, à l'heure où paraîtra cet article, aura peut-être déclaré l'initiative irrecevable. Nous exprimons toutefois l'espoir que le combat pour Rheinau se terminera, ainsi qu'il le doit, devant le peuple et les cantons.

C. B.

## *Rapport sur l'activité de la Ligue du Patrimoine national en 1953*

### *Effectifs*

La 48<sup>me</sup> année d'existence de notre Ligue marque un léger recul. Pour la première fois depuis longtemps, l'apport de nouveaux membres n'a pas compensé le nombre des départs. Au 31 décembre, nous étions 8373, soit 10 de moins qu'à fin 1952.

On peut conjecturer que les remous qui ont secoué la Ligue suisse pour la protection de la nature nous ont également porté préjudice. Et certains faits en marge du combat pour Rheinau ont pu nuire à notre cause. Aujourd'hui, l'air s'est purifié et nous pouvons espérer que la tourmente s'est éloignée.

### *Assemblée générale*

Elle a eu lieu au pays des trois rivières, avec une participation record. Merci à nos amis argoviens de leur bel accueil et des richesses qu'ils nous ont fait admirer.

### *Comité central*

Avec les présidents des sections siègent un certain nombre de spécialistes; en tout, 37 personnes, qui ne sont convoquées qu'en raison d'ordres du jour copieux. Il y a eu trois séances, dont une au moulin de Richterswil (restauré par nous en faveur du Heimatwerk): cette journée de printemps a laissé un souvenir particulièrement sympathique.

En principe, le comité central n'entend pas se confiner à Zurich et souhaite de profiter de ses

séances pour garder le contact avec les sections. Cependant, l'abondance des questions à débattre, Ecu d'or compris, rendent ces visites difficiles.

Ont quitté le comité au cours de l'année: MM. F. Utz (Berne); M. Borer (Rickenbach, Soleure); J. Nicollier (Lausanne) et Th. Strübin (Liestal). Leurs successeurs sont MM. R. Heilmann (Berne); W. von Arx (Soleure); H. R. von der Mühl (Lausanne) et H. J. Schmassmann (Liestal) — les trois derniers comme présidents de sections. Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance pour les services rendus à ceux qui se sont retirés comme à celui que la mort nous a enlevé.

### *Secrétariat central*

Il a mis à exécution les décisions du comité et expédié les affaires courantes en étroite liaison avec le président, le vice-président et le trésorier. Il a organisé une fois de plus la vente de l'Ecu d'or, qui a connu de rudes difficultés.

### *Sous-secrétariat romand*

Prière de se reporter au rapport signé de M. Henri Naef et publié ici-même.

### *Bureau technique*

Des avis ou des arbitrages ont été demandés à Soleure (construction d'une banque à la place du Marché), à Brugg (contestation entre la Commune et un propriétaire de la rue Haute), à Morat (magasin dans la vieille ville).

Musée national

M. Schneider supposait que des vestiges de la « maison de pierre de Stauffacher » (comme l'appelle le Livre blanc de Sarnen) se trouvaient dissimulés dans la maçonnerie de l'auberge de la Couronne, à Steinen. Une réparation étant en cours, l'occasion était bonne de vérifier cette hypothèse. Des fragments de murs sont apparus qui semblent effectivement dater du moyen âge. Mais comme il ne s'agissait que d'un percement de fenêtre, l'exploration n'a pu être poursuivie plus avant.

Station ornithologique de Sempach

M. Burri, architecte à Lucerne, nous a soumis son plan pour le nouveau bâtiment. Quelques modifications ont été proposées, dont il sera tenu compte.

Ecu d'or 1953

La vente a été organisée à l'ombre des événements survenus à la Ligue suisse pour la protection de la nature (L.S.P.N.). Par un fâcheux concours de circonstances, la tension s'accrut à mesure qu'approchait la date de l'Ecu d'or. Et l'on constata que dans l'esprit de beaucoup de gens, les deux Ligues étaient confondues. Nous dûmes agir seuls et, avant tout, laver notre Ligue de toute éclaboussure. Par bonheur, le « thème » de la vente — station de Sempach et protection des oiseaux — était fort éloigné des préoccupations terre à terre, et propre à intéresser l'opinion. Pourtant, plusieurs chefs de vente locaux nous refusèrent leur concours. La plupart d'entre eux renoncèrent à leur « grève » lorsque nous eûmes éclairé leur lanterne. Il nous fallut intervenir dans les polémiques de presse afin d'assurer le public que les fonds de l'Ecu d'or ne seraient nullement touchés par la prétendue débâcle financière de la L.S.P.N.

On peut imaginer avec quelle anxiété nous attendîmes les premières journées de vente. Nous constatons seulement que nos amis de la Fédération des costumes, ainsi que les écoliers, nous gardaient leur fidélité. Les premiers résultats nous montrèrent qu'il en était de même dans le public. Pour finir, onze cantons et demi donnèrent même des chiffres supérieurs à ceux de l'année précédente. Il y eut deux reculs importants: à Genève, où les autorités scolaires nous avaient retiré leur appui, on tombait de 19 392 à 13 932. Bâle-Ville fut pire encore: c'est là que la L.S.P.N. a son siège et que les critiques furent les plus vives; en dépit d'une organisation équivalente à celle de l'année précédente, le chiffre de vente tomba de 27 996 à 18 395. Pourtant, gains et pertes se sont compensés, puisque au total nous avons écoulé 594 152 écus, au lieu de 595 675 en 1952. Grâce à de minutieuses économies, le produit net est en progrès: 342 519 fr. en 1952, et 344 068 fr. en 1953! C'est donc le meilleur résultat enregistré depuis 1948!

Avec le temps, de tels efforts finissent par sembler naturels aux non-initiés... Nous devons cependant, au terme de cette bataille, une mention spéciale de reconnaissance au directeur de la vente, M. A. Wettstein, et aux responsables de la propagande, M. W. Zeller (presse illustrée de la Suisse allemande), M. R. Rütli (radio, presse quotidienne, etc.), M. C. Valsangiacomo (service de presse tessinois), M. C. Bodinier (presse romande), secondé en Gruyère par M. H. Gremaud; et enfin à tous nos agents, à toutes nos sections, qui ont fait leur part du travail.

Le bénéfice net a été réparti conformément à l'accord qui nous lie à la L.S.P.N.:

Part spéciale de la Ligue du patrimoine . . . . .	Fr. 59 415.20
Fonds commun pour les entreprises nationales des deux Ligues	Fr. 53 800.—
Fonds pour la propagande commune au cours de l'année . .	Fr. 15 652.53
Subside à la Fédération nationale des costumes, pour son aide dans la vente de l'Ecu d'or et pour son utile activité . . .	Fr. 10 000.—
Part de la Ligue du patrimoine (caisse centrale 20 520, sections 82 080) . . . . .	Fr. 102 600.—
Part de la Ligue pour la protection de la nature . . . . .	Fr. 102 600.—
	<hr/>
	Fr. 344 067.73

Sur les fonds de l'Ecu d'or, la caisse centrale a prévu au cours de l'année un certain nombre de subsides qui, pour la plupart, ont été versés:

Commanderie de Compesières, restauration . . . . .	Fr. 20 000.—
Eglise de La Sagne, restauration	Fr. 5 000.—
Tour-de-Trême, restauration .	Fr. 700.—
Oratoires près de Saas-Fee, remis en état . . . . .	Fr. 3 000.—
Paroisse de Brione-Verzasca, nouvelle toiture pour la cure .	Fr. 1 500.—
Revue tessinoise « Il nostro Paese » . . . . .	Fr. 1 000.—
Eglise d'Allschwil, restauration	Fr. 6 000.—
Château de Hauptwil . . . .	Fr. 5 000.—
Cahier du Heimatschutz dans le « Jugendschriftenwerk » . .	Fr. 2 500.—
Défense de la vieille ville de Berne . . . . .	Fr. 3 000.—
Remise en état de la maison Egli, près Hombrechtikon . .	Fr. 5 000.—
Ancienne église de Boswil, restauration . . . . .	Fr. 5 000.—
Eglise de St. Antönien (Grisons), rénovation . . . . .	Fr. 2 000.—
Cinéma scolaire et populaire, achat d'un film sur la protection de la nature . . . . .	Fr. 3 000.—
Déplacement du pont de bois de Mühlau-Bazenheid . . . . .	Fr. 2 500.—
Remise en état d'un portail à Stans . . . . .	Fr. 1 500.—

Association pour la protection  
des rives du lac de Zurich . . . Fr. 3 000.—  
A quoi s'ajoutent les dépenses  
pour le bureau technique . . . Fr. 12 017.60  
le secrétariat romand . . . . Fr. 2 940.—

*Oeuvres communes des Ligues du Patrimoine  
et de la Nature*

Sur le fonds alimenté et administré en com-  
mun, les montants suivants ont été prélevés:

Fr. 10 000.— pour l'aménagement des îles Bris-  
sago

Fr. 50 000.— pour la construction de la nou-  
velle station ornithologique de  
Sempach.

*Iles Brissago*

Les touristes sont restés étrangers aux tem-  
pêtes politiques locales et se sont rendus avec  
joie dans notre petit paradis méridional. Le  
nombre des visiteurs est passé de 61 696 à  
64 848. Les recettes s'élevèrent en conséquence  
et, tous frais payés, on put encore consacrer  
10 394 fr. à l'amortissement du mobilier et des  
aménagements intérieurs du palais.

*Rigi-Kulm*

Le bel automne a favorisé les travaux. Le  
nouvel hôtel est achevé et fera, quoi qu'en aient  
dit quelques mauvaises langues, honneur au Hei-  
matschutz. Dans le courant de l'été 1954, on  
pourra mener à chef les aménagements prévus  
aux alentours du sommet.

*Station ornithologique de Sempach*

Le nouveau bâtiment — auquel M. Kopp a  
mis la main — sera lui aussi une belle œuvre de  
l'Ecu d'or. Il coûtera 200 000 fr., somme dont  
les Ligues ont payé le quart. Le reste a été réuni  
grâce aux efforts remarquables des Amis des  
oiseaux.

*« Bund für Schwyzertütsch »*

On se souvient qu'à notre assemblée générale  
de Rheinfelden, cette société a été accueillie  
dans notre Ligue comme section linguistique.  
Son président, M. Guggenbühl, a place au com-  
ité central, et notre revue lui réserve au mini-  
mum deux pages dans chaque cahier.

*Revue HEIMATSCHUTZ*

Notre publication a paru en trois fascicules,  
totalisant 124 pages et 110 illustrations, et com-  
prenant un double numéro 2/3. Ce dernier avait  
pour but de soutenir nos amis bâlois et bernois

dans leurs luttes respectives pour l'Aeschenvor-  
stadt et le vieux Berne. Le quatrième numéro  
était consacré au plan d'aménagement des rives  
du Rhin.

*« Il nostro Paese »*

Nos amis tessinois ont uni les efforts des dé-  
fenseurs du patrimoine, de la nature et des  
oiseaux. « Il nostro Paese », excellente revue  
quadriennale, s'adresse principalement à la jeu-  
nesse et est distribuée gratuitement à tous les  
écoliers. « Pro Helvetia » lui accorde son appui  
financier et, de notre côté, nous versons chaque  
année 1000 fr. à notre section tessinoise.

*Comptes*

Ils se présentent de façon très satisfaisante.  
Les recettes se sont élevées à 67 762 fr., les dé-  
penses à 66 154 fr., ce qui laisse un bénéfice de  
1608 fr. Remarquons que, cette fois, la subven-  
tion de l'Ecu d'or à la caisse de la Revue n'a  
pas été nécessaire: le legs de la fondation Kie-  
fer-Hablitzel, dont les intérêts annuels sont de  
11 025 fr., y a pourvu. En outre, certaines éco-  
nomies ont pu être réalisées.

On sait que nous avons un compte spécial de  
l'Ecu d'or.

*Rheinau*

On put croire un instant que le Conseil fédé-  
ral hésitait à soumettre l'initiative au verdict  
des citoyens. Il n'a pas persévéré dans cette  
voie, mais, à fin 1953, son message aux Cham-  
bres n'était pas encore rédigé. Pendant ce  
temps les travaux de construction du barrage  
battaient son plein; une douzaine de millions  
ont déjà été investis. Les simples citoyens  
— et parmi eux la plupart de nos membres  
— se sont demandés si cette lenteur officielle  
et cette hâte des hydrauliciens n'étaient pas  
étroitement coordonnées. Le mécontentement  
fut si vif qu'une tête chaude zuricoise alla  
jusqu'à proposer, par mesure de protestation, la  
dissolution de la section cantonale! Son assem-  
blée générale en fut saisie. Même si, finalement,  
cette proposition fut écartée par toutes les voix  
contre une — celle de son auteur —, elle n'en  
est pas moins significative de l'échauffement des  
esprits.

Notre attitude à l'égard de Rheinau n'a pas  
varié. Il reste aussi bien entendu que ni les fonds  
de l'Ecu d'or, ni les recettes ordinaires, ne  
doivent servir à alimenter la campagne qui pré-  
cèdera la votation; en revanche, les sections  
sont parfaitement libres de recueillir auprès de  
leurs adhérents des fonds destinés à un tel but.

E. L.